



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7324
27 mai 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

TELEGRAMME DATE DU 27 MAI 1966, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Conformément à l'Article 54 de la Charte des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous communiquer, pour l'information du Conseil de sécurité, le texte du télégramme No 1074, en date du 20 mai, qui a été adressé par la Commission spéciale au Président de la dixième Réunion de consultation :

"La Commission spéciale a l'honneur de porter à la connaissance des Ministres des relations extérieures la situation régnant dans la République Dominicaine depuis son dernier rapport en date du 12 avril.

Depuis que les candidatures à la présidence et à la vice-présidence de la République ont été posées, les événements les plus importants ont été liés à la campagne électorale qui se déroule autour des trois groupes de candidats ci-après :

1. Le groupe de deux candidats constitué par M. Juan Bosch et M. Antonio Silvestre Guzman, dont les candidatures sont présentées par le parti révolutionnaire dominicain, le parti révolutionnaire social chrétien et le Mouvement du Quatorze-Juin, le soutien de ce dernier étant rejeté par M. Bosch.

2. Le groupe de deux candidats constitué par M. Rafael Bonnelly et M. Tabare Alvarez Pereyra, dont les candidatures sont présentées par le Mouvement d'intégration nationale, lequel se compose du parti libéral progressiste, de l'Avant-garde révolutionnaire dominicaine, du parti d'union civique, du parti d'action révolutionnaire et du parti révolutionnaire nationaliste démocratique.

3. Le groupe de deux candidats constitué par M. Joaquin Balager et M. Francisco Augusto Lora, dont les candidatures sont présentées par le parti réformiste, le parti démocrate chrétien et le parti progressiste démocrate chrétien.

Dans sa déclaration du 13 avril, le Président provisoire, M. Hector Garcia Godoy, a affirmé que les coups d'Etat appartenaient désormais au passé en République Dominicaine, que le gouvernement qui serait issu des prochaines élections resterait au pouvoir pendant les quatre années prévues et que les militaires sauraient respecter la volonté du peuple.

Ces affirmations du Président provisoire ont été confirmées, le même jour, par le général Enrique Perez y Perez, Ministre des forces armées, qui a déclaré : 'Les forces armées respecteront la volonté du peuple et accepteront le gouvernement qui sera issu des prochaines élections.' Le Président a déclaré en outre que les élections de juin 'seront d'une honnêteté absolue... que la grande majorité du peuple désire des élections et les considère comme le seul moyen de résoudre le problème national'. Se référant à ceux qui souhaitent qu'il n'y ait pas d'élections, le Président a dit : 'Il y a des secteurs de la population qui souhaitent que le désordre continue à régner, mais cela ne posera pas de véritable problème.'

Le Ministre des forces armées a dit que, pendant les élections, les forces armées seront placées sous le contrôle de la Commission électorale centrale.

Le 13 avril, la Commission électorale centrale a prolongé jusqu'au 25 avril la période pendant laquelle les partis politiques peuvent présenter leurs candidats aux charges électives.

Le 15 avril, la Commission électorale centrale a procédé à la réorganisation de 23 commissions électorales dans l'intérieur du pays. Le Ministre de l'intérieur et de la police a affirmé que 'les activités électorales dans toute la République se déroulent dans un climat plus normal qu'on ne l'avait pensé'. Il a déclaré, en outre, qu'il ne s'est produit dans l'intérieur du pays aucun événement qui entrave la campagne électorale que mènent les partis politiques et que les forces armées aussi bien que la police nationale conservent une attitude parfaitement apolitique'.

Le 17 avril, le parti réformiste a élu par acclamation M. Joaquin Balager candidat à la présidence de la République et a élu par un vote secret M. Francisco Augusto Lora candidat à la vice-présidence de la République.

Le même jour, le parti révolutionnaire social chrétien et le Mouvement révolutionnaire du Quatorze-Juin ont appuyé la candidature de M. Juan Bosch et celle de M. Silvestre Antonio Guzman. La décision du Mouvement du Quatorze-Juin d'appuyer les candidatures présentées par le parti révolutionnaire dominicain a été assortie de certaines conditions lors d'une manifestation publique organisée dans le parc Enriquillo. Le lendemain, M. Bosch a repoussé le soutien que le Mouvement du Quatorze-Juin avait décidé de lui apporter et a estimé qu'aucune voix de cette organisation politique ne pouvait être comptée en sa faveur s'il y avait des élections. 'Si nous acceptons d'être les candidats du Mouvement du Quatorze-Juin, c'est un autre parti et non le PRD qui gagnera les élections. Si nous refusons, certains éléments du Mouvement du Quatorze-Juin et d'autres partis de gauche commenceront à nous attaquer violemment.' Dans le même discours, M. Bosch a accepté l'appui offert par le parti révolutionnaire social chrétien.

Au cours de son congrès, l'Avant-garde révolutionnaire dominicaine a appuyé les candidatures de MM. Bonnelly et Alvarez Pereyra.

Le mardi 19 avril, M. Juan Bosch a déclaré que, dans la province de Barahona, 'il règne une atmosphère de terreur qui s'accroît de jour en jour... que cette province est devenue un enfer pour les membres du parti révolutionnaire dominicain' et que tous les efforts déployés pour mettre fin à cette situation ont été vains. M. Bosch a fait la même affirmation au sujet d'autres parties de l'intérieur du pays et il a accusé les forces armées d'être responsables des abus en question.

Répondant aux déclarations de M. Bosch, le Ministre des forces armées a déclaré qu'il avait ordonné une enquête minutieuse sur ces faits, que toutes les plaintes qui avaient été formulées faisaient l'objet d'une enquête et que, lorsqu'elles s'étaient révélées être fondées, il avait muté les militaires mis en cause, qu'il s'agit d'hommes de troupe ou d'officiers.

Le jeudi 21 avril, le candidat du parti réformiste, M. Joaquin Balaguer, a déclaré que 'des membres du Conseil d'administration de la Société sucrière dominicaine se servent de leur position pour favoriser exclusivement un ou plusieurs partis politiques'.

M. Hector Garcia Godoy, Président provisoire, a reconnu qu'il avait appris que des véhicules appartenant à des entreprises publiques étaient utilisés à des fins politiques. Dans une circulaire adressée à tous les ministères, aux services gouvernementaux, aux établissements bancaires et aux établissements autonomes du gouvernement, le Président provisoire a interdit l'usage de ces véhicules à des fins politiques. Cette interdiction s'applique aussi aux véhicules des forces armées. Le Président provisoire a indiqué en outre que les véhicules des forces armées et des établissements autonomes seraient placés sous le contrôle de la Commission électorale centrale, au cas où celle-ci jugerait la chose nécessaire. Se référant à des rumeurs selon lesquelles il se produirait, le 24 avril, des événements qui risqueraient d'interrompre le déroulement de la campagne électorale, le Président provisoire a déclaré : 'Je suis convaincu que ce que veut le peuple dominicain, dans sa grande majorité, c'est vivre en paix et résoudre le problème dominicain pacifiquement... Nous avons la perspective d'élections qui seront libres, qui seront honnêtes et c'est là la voie que nous autres Dominicains devons suivre... Ce n'est pas en recourant à la violence et à l'agitation que nous pourrions résoudre le problème de notre pays... Nous ne permettrons pas que le climat électoral qui s'est établi jusqu'à présent soit troublé.'

Le dimanche 24 avril, anniversaire de la révolution qui a proclamé le rétablissement de la Constitution de 1963, 2 000 Dominicains environ ont participé à une manifestation publique organisée pour célébrer cet anniversaire. Il n'y a pas eu de désordres ni d'actes de violence. Au cours d'une émission

diffusée par la radiodiffusion-télévision dominicaine, le 27 avril, M. Hector Garcia Godoy, Président provisoire, a dit qu'il avait bon espoir que les Dominicains feraient preuve d'assez de civisme pour remettre le gouvernement à un président constitutionnel, la souveraineté nationale étant pleinement rétablie. En cette même occasion, le Vice-Président de la République a affirmé qu'il existe dans le pays un climat propice au déroulement d'élections libres et honnêtes grâce à la conscience nouvelle qu'ont acquise les autorités civiles et militaires'. Le Vice-Président en outre a exprimé l'opinion que la Force interaméricaine de paix ne devait plus s'occuper de maintenir l'ordre public, car la police nationale donnait chaque jour la preuve qu'elle était capable de le faire.

Dans la matinée du jeudi 28 avril, une manifestation a été organisée devant l'ambassade des Etats-Unis à l'occasion de l'anniversaire du débarquement de l'infanterie de marine américaine. Des centaines de jeunes gens ont défilé dans les rues de la ville en portant des drapeaux et des bannières sur lesquelles étaient inscrits des slogans anti-américains. Ces manifestations se sont terminées sans incident grave, à l'exception de celui qui s'est produit à Villa Duarte, où six personnes ont été blessées lorsqu'un groupe de manifestants a brûlé un drapeau américain. Des soldats américains, qui ont ouvert le feu lorsqu'ils ont été attaqués à coups de pierre et avec des armes à feu, ont été accusés d'être à l'origine de cet incident.

Le 28 avril également, le général Perez y Perez, Ministre des forces armées, a déclaré que les forces armées accepteraient les résultats des élections 'pourvu que le nouveau régime ne tente pas d'abolir les forces armées, selon le principe que préconisent certains régimes'. Le Ministre a ajouté qu'il ne se référait 'à aucun parti politique ni à aucun candidat en particulier', en exprimant ces opinions. Le Ministre a fait cette déclaration pour rectifier certaines opinions qui avaient été publiées dans le New York Times.

A la demande du gouvernement provisoire, la Force interaméricaine de paix a commencé à déplacer ses effectifs pour les envoyer en dehors de la ville, laissant à leur place des membres des forces armées dominicaines et de la police nationale. Le bureau d'information de la Force interaméricaine de paix a publié le 28 avril la déclaration suivante : 'Dans le cadre de la coopération mutuelle et continue qui existe avec le Gouvernement provisoire de la République Dominicaine, les positions de la Force interaméricaine de paix ont été remises à la police nationale et aux forces armées.' La FIP ne maintient qu'un petit contingent près du camp du Vingt-Sept-Février. Le 2 mai, le général Perez y Perez, Ministre des forces armées, a réaffirmé l'attitude apolitique des forces armées, qui se situent au-dessus de tous les intérêts en présence. 'Nous ne sommes par là', a-t-il affirmé, 'pour appuyer un parti politique quelconque; nos fonctions sont définies par les lois qui régissent le pays.'

Le 4 mai, lors d'une conférence de presse, le Président provisoire, M. Hector Garcia Godoy, rappelant que certains hommes politiques s'étaient plaints de ce que le Président avait gardé le silence au sujet des manifestations

de violence qui avaient éclaté au cours de la présente campagne électorale, a déclaré que 'le gouvernement provisoire s'est acquitté et continuera de s'acquitter de l'obligation qui lui incombe de créer un climat favorable pour le déroulement des élections... Malheureusement, il s'est produit des incidents qui révèlent un zèle partisan mal compris... Les dirigeants des partis politiques', a souligné le Président provisoire, 'ont le devoir d'apaiser les esprits et de convaincre leurs membres d'adopter l'attitude qui devrait être la leur au cours des manifestations publiques, si nous voulons que les élections se déroulent dans l'ordre et de manière pacifique le 1er juin'.

Le 6 mai, le gouvernement provisoire a pris un décret portant création de la police électorale, organe de la police nationale, qui sera chargée de la protection des dirigeants politiques et d'autres tâches ayant trait aux élections du 1er juin prochain. Les membres de la police électorale suivront un cours de formation en matière de relations publiques et de lois électorales.

Pendant la première quinzaine de mai, les candidats à la présidence de la République se sont surtout préoccupés dans leurs discours de dénoncer des irrégularités qui seraient commises par des forces politiques opposées à leurs candidatures respectives, demandant que le gouvernement provisoire prenne leurs plaintes en considération.

Le 9 mai, M. Garcia Godoy a rappelé que son régime avait un caractère apolitique et a affirmé qu'aucun membre de l'administration publique n'avait été choisi parce qu'il appartenait à tel ou tel parti politique. Le 10 mai, la Commission électorale centrale a déclaré que les suffrages exprimés en faveur des candidats présentés dans les provinces et les municipalités par le Mouvement révolutionnaire du Quatorze-Juin ne pourraient être ajoutés aux suffrages exprimés en faveur des candidats du parti révolutionnaire dominicain. La Commission centrale a fait cette déclaration en réponse à une lettre que lui avait adressée le Mouvement du Quatorze-Juin.

Pour prévenir des troubles éventuels le jour des élections, la Commission électorale centrale a annoncé que des mesures appropriées seraient prises, le 1er juin, dans toutes les stations de radiodiffusion afin d'éviter que ne soient retransmises des nouvelles politiques fausses qui risqueraient de troubler le déroulement des élections. De même la Commission a fait savoir que l'on installerait un dispositif de radiodiffusion et de calculatrices permettant de compter les suffrages et d'annoncer le vainqueur dans les 24 heures qui suivraient la clôture des bureaux de vote. De même des mesures de sécurité ont été arrêtées pour protéger les bureaux de vote et des préposés; ces mesures ont ensuite fait l'objet d'une révision complète et une sélection a été opérée.

La Commission a rejeté la demande du parti révolutionnaire dominicain, qui souhaitait que l'on ouvre 1 600 nouveaux bureaux de vote, en faisant remarquer qu'il y avait déjà 3 405 bureaux de vote (soit un bureau de vote pour 500 personnes au maximum), c'est-à-dire 67 de plus que lors des élections de 1962.

Se référant au voyage de l'Ambassadeur Ambrosio Alvarez Aybar, envoyé spécial de la République Dominicaine auprès des pays américains membres de l'OAS, le Président provisoire, lors d'une conférence de presse tenue le 12 mai, a déclaré ce qui suit : 'J'ai déjà dit publiquement à plusieurs reprises que le problème que pose la présence de la Force interaméricaine de paix dans la République Dominicaine doit être résolu avant le 1er juillet et que mon intention est de remettre le gouvernement au Président constitutionnel une fois la souveraineté nationale pleinement rétablie... Il n'y a rien de secret dans le fait que j'ai envoyé un représentant personnel s'entretenir avec les chefs d'Etat des pays membres de l'OAS et c'est pour moi assurément une source de fierté que d'entreprendre ces démarches.'

A propos de cette même question et pour répondre à un questionnaire publié par un des quotidiens de la ville, plusieurs dirigeants politiques se sont prononcés contre le maintien dans la République Dominicaine de la Force interaméricaine de paix.

Le 17 mai, M. Juan Bosch, candidat du parti révolutionnaire dominicain à la présidence de la République, a déclaré que le comité exécutif de son parti avait décidé de donner 48 heures au gouvernement provisoire pour faire cesser les attaques dont étaient victimes les sympathisants de ce parti et que, si la situation demeurait la même après ce délai, le PRD se retirerait de la campagne électorale.

M. Balaguer, candidat du parti réformiste, a qualifié les déclarations de M. Bosch de manœuvre politique.

Le 18 mai, au cours d'une émission de radiodiffusion et de télévision, le Président provisoire a réaffirmé les garanties de liberté formellement accordées aux partis politiques pour la campagne électorale actuelle et a promis à nouveau et solennellement que cette liberté serait respectée. Il a annoncé en outre sa décision de consigner les forces armées dans leurs casernes à partir du 19 mai jusqu'à la date des élections. Le Président provisoire a aussi annoncé la constitution d'une commission composée de représentants de chaque candidat à la présidence, d'un fonctionnaire de la Commission électorale et d'un représentant spécial du Président de la République, commission qui sera chargée d'enquêter sur les plaintes formulées par les partis politiques; le Président provisoire a donné l'assurance que cette commission jouirait de toutes les garanties nécessaires.

Au cours des derniers jours, on a terminé les préparatifs en vue de la réception des observateurs invités par l'OAS à observer le déroulement des élections; la presse a publié des listes des observateurs au fur et à mesure que ceux-ci faisaient savoir qu'ils acceptaient l'invitation qui leur avait été adressée. La Commission des droits de l'homme a annoncé l'arrivée de tous ses membres pour le 27 mai et la Commission spéciale a fait savoir que le contingent de la Force interaméricaine de paix serait consigné le jour des élections.

D'après les informations dont dispose la Commission spéciale, le climat électoral paraît être satisfaisant. Etant donné les circonstances actuelles et les événements qui se sont déroulés antérieurement en République Dominicaine, il faut se féliciter que ce climat ait pu s'établir. Dans l'atmosphère échauffée de la campagne électorale, des incidents sont sans doute survenus entre les deux partis principaux. Mais des incidents de ce genre, qui n'étaient pas inattendus, ne compromettront pas le climat satisfaisant dans lequel devraient se dérouler les élections du 1er juin."

Veillez agréer, etc.

Le Secrétaire général de
l'Organisation des Etats
américains,

José A. MORA
